



athlétic club de villeneuve d'ascq

Stade Geneviève Lemaire
70 rue du Lieutenant Colpin
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél./Fax : 03 20 47 39 36
acva@nordnet.fr



Contrat d'adhésion BABY ATHLE

Madame, Monsieur,

Vous inscrirez votre enfant à l'Athlétic Club de Villeneuve d'Ascq. Notre Club est un Club de compétition, pas de garderie, de ce fait nous vous informons des engagements que doivent respecter l'athlète et les parents de celui-ci. Si vous maintenez son inscription, nous vous demandons de signer le présent contrat et de le respecter.

Lors de l'inscription, l'Athlète s'engage :

- A venir le plus régulièrement possible aux entraînements.
- A respecter les entraîneurs, les dirigeants et leurs camarades.
- A signer le présent contrat d'adhésion.

Les Parents s'engagent :

- A être présent pendant la durée de la séance à chaque entraînement.
- A amener régulièrement son enfant aux entraînements avec une tenue de sport et une gourde.
- A signer le présent contrat d'adhésion.

Signature de l'Athlète :

Signature d'un Parent :

Signature du Président